



27190



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 21 mars 2019

CONSTITUTION DU BUREAU DE VOTE POUR LES ELECTIONS EUROPEENNES 26 MAI

08h00 - 10h30 : J.C. DUFOSSEY, C. LAPIERRE, M. COUTURIER

10h30 - 13h00 : D. LANGER, A. FUENTES, A. LECOUFLE

13h00 - 15h30 : O. REBOUL, N. PIETON, S. DELALONDE

15h30 - 18h00 : J.C. DUFOSSEY, A.M. FAUVEL, P. MORIN

DEMANDE D'ACHAT DU CHEMIN RURAL N°54

Mme Stéphanie BOREL, propriétaire forestière riveraine du chemin rural 54, souhaite acheter la portion, située entre l'ancienne voie de chemin de fer et le chemin rural dit « des petits ponts ». C'est devenu une voie de liaison inutile puisqu'à son extrémité nord-ouest les chemins ont été privatisés et sont clos. Le conseil accepte donc de lancer la procédure de cession de chemin et charge M. Le Maire d'organiser l'enquête publique réglementaire.

LOGICIELS DE MAIRIE

Entre les logiciels actuels ne disposant pas d'interfaces et le nouvel environnement WINDOWS posant des problèmes d'accès au programme actuel, une étude est menée pour s'orienter vers de nouveaux logiciels de mairie plus interactifs et/ou pour l'achat d'un nouveau matériel.

POINT SUR LE SIVOS

Le budget 2019 s'élève à 211 006 € pour 183 élèves. La participation communale s'élève à 99 750 € pour 92 élèves, soit 1084 € par élève. 160 enfants mangent à la cantine sur 183 inscrits. Le coût par enfant est de 7.17 € contre 7.30 € en 2017. Face au succès remporté par le restaurant scolaire, les élus sont confrontés au problème du transport des enfants et essaient de trouver la meilleure solution. Enfin, une étude est menée pour changer de fournisseur d'électricité.

AGENDA D'ACCESSIBILITE

Les gestionnaires d'Etablissement Recevant du Public (ERP) ou d'Installations Ouvertes au Public (IOP) ont obligation de rendre leurs installations accessibles à tout public. Ils avaient jusqu'au 27 septembre 2015 pour le faire et dans l'impossibilité de tenir ce délai, un Agenda D'Accessibilité Programmée (AD'AP) doit être déposé pour étaler les travaux en toute sécurité juridique. Le conseil approuve l'AD'AP proposé concernant 7 ERP et 2 IOP.

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA BOUCHERIE

Approuvé à l'unanimité

Section de fonctionnement : les dépenses de l'année s'élèvent à 667.13 € contre 8 591 € de recettes soit un **excédent** pour l'exercice de **7 923.87 €**, cumulé avec celui de 2017, soit **467.51 €**, ce qui fait un total de **+ 8 391.38 €**.

Section d'investissement : les dépenses sont de 6 749.51 €, les recettes sont de 0 € soit un **déficit** de 6 749.51 €. Le report de l'excédent de 2017 de **598.88 €**, atténue le **déficit qui passe donc à 6 150.63 euros**. Les opérations réalisées ont été les suivantes : remboursement du capital de l'emprunt et achat d'une vitrine.

Solde de clôture : les deux sections confondues, le résultat global cumulé est de **+ 2 240.75 €**

COMPTE DE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2018 DE LA COMMUNE

Approuvés à l'unanimité

Section de fonctionnement : les dépenses de l'année s'élèvent à 443 365.16 € contre 498 810.60 € de recettes soit un **excédent** pour l'exercice de **55 445.44 €**.

Section d'investissement : les dépenses sont de 292 911.87 €, les recettes sont de 373 806.47 € soit un **excédent** de **80 894.60 €**. Avec le report du déficit de 2017 de 92 270.11 €, le **résultat cumulé** est de **- 11 375.51 €**.

Les opérations réalisées sont principalement : remboursement du capital de l'emprunt, dette du Syndicat d'Electricité, achat de l'ancienne grange, travaux à la boulangerie et achat de petits matériels. Les recettes sont le fonds de compensation de tva, la taxe d'aménagement et une partie de l'excédent 2017 de fonctionnement affecté en investissement, les subventions et l'emprunt pour l'achat de la boulangerie

Solde de clôture : les deux sections confondues, le résultat global cumulé est de **134 723.72 €** avec un solde de restes à réaliser pour 2019 de 21 000 € en dépenses, ce qui ramène le résultat à **113 723.72 €**.

Fait au Fidelaire, le 27 mars 2019

